

## **MOTION RELATIVE AUX NOUVELLES NOMENCLATURES IMPOSÉES EN SHS SANS CONCERTATION AVEC LES COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES**

La Stratégie Nationale de Recherche et Innovation (SNRI), insistant à juste titre sur l'importance des Sciences de l'Homme et de la Société (SHS), a voulu en décembre 2010 proposer une « cartographie claire et lisible » du domaine SHS en cherchant à harmoniser les « panels » de l'*European Research Council* et la nomenclature par Groupes de la DGRI, DGESIP et de l'AERES.

Cette nouvelle nomenclature a été établie sans aucune concertation avec les principaux acteurs intéressés, que ce soient les représentants des communautés scientifiques qui siègent dans les différentes sections du Conseil National des Universités, à la CPCNU ou au comité national des organismes de recherche.

Sous couvert de simplification, et en prétendant rompre avec des nomenclatures « trop raffinées », cette nomenclature, si elle devait entrer dans les faits, aurait des conséquences absolument catastrophiques pour l'expertise et l'évaluation des disciplines. Elle rend en effet illisible la singularité et l'unité des champs disciplinaires. La subdivision de la 17<sup>e</sup> section du CNU (en 17 a et 17 b), l'éclatement et la liquidation de la 20<sup>e</sup> section CNU (suppression de l'Ethnologie et de l'anthropologie biologique), pour ne citer que ces exemples, assorties d'une estimation, arbitraire plus qu'approximative, des communautés concernées sont absurdes et dangereuses. Elle constituerait une régression déplorable, arc-boutée sur des clivages heureusement dépassés *au plan national et international* du type querelle des « modernes » contre les « anciens » que nous serions.

La richesse des disciplines est faite de leur diversité et de la complémentarité d'approches qui se fécondent mutuellement, comme elle s'enrichit des recherches frontalières. Sous couvert d'actualisation et de mise au goût du jour, cette « nouvelle » nomenclature, cette architecture des disciplines, enfermerait la recherche et l'université française dans des combats d'arrière-garde.

Nous exigeons le retrait immédiat de ces nouvelles nomenclatures et l'ouverture de consultations avec les représentants des disciplines, sections du CNU, CP-CNU, sections du Comité national des organismes de recherche.

Le 5 Mars 2011

**Jean-Yves BOURSIER**  
Président de la 20<sup>e</sup> section du CNU  
(Ethnologie, Préhistoire,  
Anthropologie biologique)  
et  
le bureau de la 20<sup>e</sup> section

**Jean-François COURTINE**  
Président de la 17<sup>e</sup> section du CNU  
(Philosophie)  
et  
le bureau de la 17<sup>e</sup> section

**Motion adoptée par l'assemblée de la CP-CNU réunie le 11 mars 2011**